

UN BIJOU FIX COURASSÉ D'OR APRES UN SIECLE BRILLE ENCORE

LILLE

UNE VISITE DES TRAVAUX A LA FOIRE COMMERCIALE

Une visite officielle a été faite ce matin à la Foire commerciale de Lille... Le maire de Lille, M. Lippé, accompagné de MM. Delecluse, président de la Foire, et Bouchery, conseiller général du Comité de la Foire...

CHEZ LES JEUNESSES DEMOCRATES POPULAIRES

C'est le jeudi 11 décembre, à 20 h. 30, au Café de la République, que M. A. Bastien, secrétaire de l'Union démocratique, donnera sa conférence sur la réforme de l'enseignement.

Cette conférence actuellement approuvée discutée, sous le titre de « Ecole unique », est particulièrement intéressante pour les mères et pères de famille, membres de ce corps enseignant et les jeunes gens, il s'agit de savoir ce que c'est exactement l'Ecole unique.

Tout le monde voudra assister à cette intéressante réunion à laquelle les dames sont particulièrement invitées.

Les organisateurs souhaitent lui consacrer le caractère d'une réunion d'études. Cependant la construction coquette et élégante sera terminée.

Une partition en six parties de 1 fr. sera perçue à l'entrée de la salle.

SOCIÉTÉ ANCIENNE DES ANCIENS OUVRIERS DU NORD. Réunion hebdomadaire au Café de la République, à 8 h. 30, au siège, Square de la République.

BIÈRES SAVORA - AROMA de LUXE. Les meilleurs aux meilleurs prix. Brasserie LEPEERS, FRÈRES, FLERS.

CAISSE PRIMAIRE DÉPARTEMENTALE D'ASSURANCES SOCIALES DU NORD

Orverture des nouveaux locaux. Le lundi 28 novembre s'ouvrira à proximité de la Gare de Lille, 11, l'ancien local de la Caisse d'Allocations Familiales.

UN DEUIL DANS LA BRASSERIE. L'industrie de la Brasserie est à nouveau fortement ébranlée par la mort du Président de l'Union des Brasseries de France, M. Emile Dreyfus, décédé jeudi dernier à la suite d'une longue maladie.

NORD. Un ouvrier est écrasé par un camion à Sains-du-Nord. Un dévoué d'un comité de la Caisse des allocations de Fournies, un ouvrier, M. Eugène Dubois, fut heurté et renversé par un camion des transports Schoy, de Fournies, qui le doublea. Le conducteur de ce dernier véhicule ne s'arrêta pas et se dirigea vers Valenciennes.

PAS-DE-CALAIS. Deux autos versent dans un fossé près de Berck-Plage. Sur la route de Berck à Mermet, une torpède de la Société des Eaux de Paris, conduite par M. Capilliez, avec un tourneur automobile de l'entreprise Cappelle, a heurté.

SOMME. Trois braconniers surpris par un garde à Mermetcourt, le roquet de coups. M. Moncheux, 78 ans, garde particulier à Mermetcourt, près d'Amiens, effectua une ronde dans un bois quand il surprit trois individus occupés à braconner.

Concerts et Spectacles

Le Journal de Roubaix ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Aujourd'hui, matinée, 15 h. ; soirée, 20 h. 30 : « Les Dragons de Villars ». — Hippodrome-Théâtre. — « Le Pays du soir ». — La Troupe de Gand donnera le 4 et 5 décembre, la création à Roubaix de l'opéra-comique moderne « Le Pays du soir », comédie lyrique et romantique à grand spectacle, en trois actes, de Franz Lehár, avec grande mise en scène, costumes, décors, musique et costumes authentiques de Shanghai, décor spécial, 300 représentations à Vienne et 200 à Berlin, de même que des reprises à Amsterdam, à Gand n'ont pas épuisé l'attrait de cet opéra-comique.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

ROUBAIX. — Casino. — C'est entouré d'une troupe d'artistes, tous parvenus dans leur genre, que Noli se présente à nous ce soir, dans une séance dont les numéros, par leur extrême variété et leur riche présentation tiennent autant de la forme que du musical-hall.

Un des deux évadés de la prison de Loos est arrêté à Rosendaël

Narcisse Moinet, un des deux évadés de la prison de Loos, est arrêté à Rosendaël, le dimanche 13 novembre, à 6 h 46, samedi matin, chez son frère, garçon de café, à Rosendaël.

Un moment où deux inspecteurs de la police firent irruption dans la chambre de Narcisse Moinet, qui se trouvait seul, le dernier tenta de s'enfuir par la fenêtre, mais la maison était ornée par le condamné. L'ancien détenu put être ainsi facilement capturé.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

Un individu qui l'accompagnait réussit cependant à fuir, mais fut arrêté par la suite.

LES PÉLERINAGES EN TERRE SAINT

L'Association de Notre-Dame de Salut prépare pour le printemps deux pèlerinages en Terre Sainte.

1° Un pèlerinage circulaire (le 77), du 24 mars au 10 avril, qui passera la fête de Pâques à Jérusalem et qui videra, avec la Palestine, les contrées les plus célèbres de l'Orient.

2° Un pèlerinage direct (le 78), du 5 mai au 3 juin, plus court et moins cher, qui sera à Jérusalem pour l'Ascension et fera voir la Palestine et l'Égypte.

Ceux qui prendront part à ces pèlerinages feront le plus beau des voyages de leur vie, et ils auront, en outre, un pèlerinage, n'est plus instructif. Aucun ne fait plus de bien aux âmes.

Demandez les programmes détaillés au Secrétariat des pèlerinages, 10, rue de la Sainte-Trinité, 4, avenue de Drexel, Paris (7^e).

TRIBUNAUX TRIBUNAL CIVIL DE DOUAL Les ouvriers confédérationnistes à domicile et la loi sur les assurances sociales

Cette question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection vient d'être soulevée par le Tribunal civil de Douai.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

Le Tribunal civil de Douai a statué sur la question de l'assujettissement ou de non-assujettissement des ouvriers à domicile dans l'industrie de la confection.

ÉPROUVE

On nous annonce le décès de Monsieur Désiré DUTOIT, décédé subitement en son domicile, 11, rue Louis Fauré, à Lille, dans sa 56^e année.

Madame Virginie-Léonie MAHIEU, épouse de M. Emile DELAERE, Membre de l'Association des Cordeliers, il ne sera pas envoyé de faire-part, car il n'a pas de famille.

Monsieur Louis FLORIN, 16994, M. et Mme Louis Florin, 16994, M. et Mme Louis Florin, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.

Monsieur Henri TEMPELAERE, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994, M. et Mme Henri Tempelaere, 16994.